

COUR D'APPEL DE MONTPELLIER

SERVICE DES EXPERTS

1, rue Foch
34023 Montpellier cedex 01
Tél : 04.34.08.81.32
Mail : experts.ca-montpellier@justice.fr

Montpellier, le 11 Juillet 2024

Le président de chambre en charge du service

À

M. Pierre GIMENEZ-TERRONES
BP 41044
34006 MONTPELLIER cedex 1

Monsieur

En application de l'article 8 du décret n°2023-468 du 16 juin 2023 modifiant l'art 15 du décret n°2004-1463 du 23 décembre 2004 relatifs aux experts judiciaires, la commission de réinscription réunie le **20/06/2024** a émis un avis favorable à votre demande de réinscription **pour une période de 5 ans** (2025-2029) sur la liste des experts à compter du 1er janvier 2025, dans la(es) rubrique(s) :

- B-03.15-Sculptures
- B-03.16-Tableaux

En effet, lorsque la commission du mois de juin émet un avis favorable sur la candidature, l'assemblée générale réunie courant novembre est réputée faire droit à la demande de réinscription.

Pour mémoire, en application de l'article 23 du décret n°1463 du 23 décembre 2004, vous devez **tous les ans avant le 1^{er} mars** adresser **par mail en format PDF à la Cour d'appel**, un état précisant le nombre, la date et la juridiction qui a rendu la décision ainsi que le délai imparti pour déposer votre rapport ainsi que vos formations.

Votre prochaine réinscription quinquennale devra impérativement être faite avant le 1^{er} mars 2029.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président de chambre chargé
Du service des Experts
Gilles SAINATI

